



PATINAGE MAURICIE

Politique de dépenses pour l'année 2025-2026

1) ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE COMITÉS DE PATINAGE MAURICIE :

a) Frais de déplacement: (aller retour)

Les frais de déplacement seront remboursés selon le taux en vigueur à Patinage Québec.

Le montant minimum payé équivaut à la valeur du montant donné pour 30 km, par jour.

Le taux en vigueur est présentement de 0,635\$/km.

Un montant de 200\$ maximum est alloué.

Le co-voiturage est favorisé.

Si dépassement, un montant supplémentaire sera voté par le CA.

b) Hébergement :

Le partage des chambres est à prioriser (chambre standard à deux lits)

Si l'administrateur veut être seul, il doit déboursier la moitié de la chambre.

Pour la réunion des présidents régionaux, la moitié de la chambre est défrayée par Patinage Mauricie

(Le transport et l'autre moitié de la chambre sont défrayés par Patinage Québec.)

c) Frais de bureau :

Un montant de 25,00\$ est accordé à chaque administrateur pour ces dépenses.

d) Inscriptions Patinage Canada :

Patinage Mauricie remboursera le club qui aura fait l'inscription de ses administrateurs élus (lorsque ceux-ci ne sont ni officiels ni administrateurs de club) et ce, après réception des pièces justificatives.

e) AGA Patinage Québec :

Les frais des ateliers et des activités pour l'AGA de Patinage Québec seront défrayés par Patinage Mauricie.

Pour le dîner du Samedi, il sera remboursé s'il est accompagné d'une conférence.

Le perdiem (établi par Patinage Québec) pour chaque repas sera défrayé si non couvert par les frais de l'AGA . (Ex.: Conférence, Gala des Lauréats...)

(Autres modalités à venir)

f) AGA Patinage Canada :

Le président est désigné d'office pour représenter Patinage Mauricie.

Si impossible de se présenter, il peut nommer un remplaçant dans les membres élus

du CA. Si le budget est respecté, un autre membre élu du CA peut l'accompagner.

Les frais des ateliers et des activités pour cet AGA seront défrayés par Patinage Mauricie, s'il y a lieu.

Les frais encourus pour le déplacement seront remboursés (avion, autobus..).

Les mêmes frais pour le déplacement en voiture et autre frais s'appliqueront comme l'AGA de Patinage Québec avec les mêmes conditions ci-haut mentionnées.

e) Table ronde en présentiel :

L'organisation de la fête de Noël, s'il y a lieu, est laissée à la discrétion du comité de Patinage Mauricie selon le budget.

Pour la cabane à sucre, s'il y a lieu, chaque club paie pour ses invités.

Patinage Mauricie paiera pour les membres élus qui seront présents.

f) Dépenses encourues:

Pour les dépenses encourues au cours de l'année par les membres tel que décrit ci-haut, un formulaire de remboursement avec pièces justificatives doit être envoyé

à la trésorière qui effectuera le remboursement.

Aucun frais de gardiennage ne sera remboursé.



PATINAGE MAURICIE

Politique de dépenses pour l'année 2025-2026

2) FORMATION DES OFFICIELS ET REMBOURSEMENT LORS DES ACTIVITÉS OFFICIELLES :

Pour tous les officiels (anciens et nouveaux), il faut se référer à la **Politique 02**

3) SESSION DE TEST CENTRALISÉS :

A partir des frais d'hospitalité, la région paie les frais de déplacement pour le ou les accompagnateurs de danse et les officiels.

Les frais d'hospitalité ainsi que les frais de papeterie par partie de tests seront :

12\$ pour les danses et 15\$ pour tous les autres .

Un frais de 5,00\$, par partie de tests, sera chargé en plus aux patineurs de l'extérieur de la Mauricie.

Il sera aussi chargé, comme d'habitude aux patineurs, les frais de Patinage Canada de \$12.00 par partie de test et le frais d'accompagnement sur glace (pour les tests de danse) qui seront de 20\$ sauf si changements dans l'année.

4) GALA DES LAURÉATS 2025-2026 :

Le comité de Patinage Mauricie formé pour l'organisation évaluera les montants à donner en bourses aux athlètes selon le budget alloué et selon la situation et les commanditaires.

Ces bourses seront remises lors du gala.

Il évaluera le coût payé pour l'ensemble des dépenses des Lauréats afin d'équilibrer le budget alloué.

De plus, un montant de 1,00\$ sera gardé par inscription aux compétitions régionales, afin de constituer un fond d'aide pour les patineurs.

Une demande d'implication est faite aussi aux compétitions de l'Énergie et de Cendrillon de la même façon afin d'aider nos patineurs.

Ces montants seront remis en bourse lors de la soirée des Lauréats.

5) DÉVELOPPEMENT RÉGION MAURICIE :

Les activités de développement devront respecter les prévisions budgétaires.

6) SOUTIEN À L'EXCELLENCE :

a) Développement de Patinage Québec :

Pour les athlètes sélectionnés par Patinage Québec sur les équipes NextGen, A, B, C, D, Patinage Mauricie aidera à défrayer, au moins 50%, le coût d'inscription au programme de développement selon ses moyens pour les athlètes sélectionnés. Le tout payable au moment de l'inscription.

Le montant défrayé peut être revu à la hausse selon le budget accordé.

b) Équipe du Québec & Équipe du Canada :

Les inscriptions des athlètes qui se qualifient au Défi, aux Championnats Canadiens et à l'Internationale seront défrayés par Patinage Mauricie et remboursés au moment de l'inscription.

c) Inscriptions patineurs qualifiés Jeux du Québec & Finale provinciale Patinage Star

Comme il y a un grand nombre d'athlètes à inscrire et des coûts élevés à assumer, un montant de 85,00\$ par athlète sera fourni pour l'inscription.

Ce montant servira à aider les athlètes qui doivent se qualifier en région pour participer à ces compétitions. Aucun montant n'est accordé pour les catégories non qualificatives qui peuvent s'inscrire directement aux compétitions provinciales.



PATINAGE MAURICIE

Politique de dépenses pour l'année 2025-2026

6) SOUTIEN À L'EXCELLENCE (SUITE):

d) Accompagnateurs (2) Jeux du Québec :

À tous les deux ans, un montant additionnel sera prévu pour l'accompagnement des athlètes aux Jeux du Québec au montant de \$250.00 par accompagnateur.

Pour c) et d) : Ces montants seront pris à même les compétitions régionales.

CONCLUSION:

La Politique de dépenses a pour but d'assurer la mise en place des programmes nécessaires pour tous les intervenants.

Le priorité demeure la capacité de payer de Patinage Mauricie.

Elle est révisée annuellement selon le budget de la saison.

Bonne Saison à tous!

Date de révision : 2 Septembre 2025

Date approbation par le CA : 7 Octobre 2025